



Communiqué de presse
Berne, le 10 septembre 2026

Swissness: le Conseil fédéral poignarde les PME suisses dans le dos

L'Union suisse des arts et métiers usam déplore la décision du Conseil fédéral de recommander le rejet des motions déposées par le président et la vice-présidente de l'usam visant à protéger la croix suisse. Les motions du conseiller aux États Fabio Regazzi et de la conseillère nationale Daniela Schneeberger exigent que la croix suisse soit réservée aux produits effectivement fabriqués en Suisse. L'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) autorise, depuis peu, l'utilisation de la croix suisse également sur des produits fabriqués à l'étranger. En s'en tenant à cette nouvelle pratique, le Conseil fédéral accepte ses conséquences néfastes pour les PME qui produisent en Suisse. Ce faisant, il poignarde les PME suisses dans le dos.

«Si la croix suisse apparaît également sur des produits entièrement fabriqués à l'étranger, elle perd de sa signification aux yeux des consommatrices et consommateurs. Cela pénalise les PME qui investissent en Suisse, y produisent et y créent des emplois et des places d'apprentissage. Le Conseil fédéral brade ainsi gratuitement la croix suisse aux groupes internationaux. Il poignarde ainsi dans le dos les PME qui produisent en Suisse. Il appartient désormais au Parlement de redresser cette situation incompréhensible», déclare Urs Furrer, directeur de l'usam.

Pour l'entrepreneur Silvan Lämmle, CEO et propriétaire de l'entreprise familiale Lämmle Oil and Chemicals dans l'Oberland zurichois, le constat est clair: «C'est décevant. Et je ne m'attendais pas non plus à cette réponse. Au lieu d'éliminer les obstacles pour nous, entrepreneurs de PME suisses, c'est l'inverse qui se produit. La Confédération nous met des bâtons dans les roues et déroule le tapis rouge aux entreprises qui produisent à l'étranger. Nous retrouvons désormais en Suisse une situation digne du Far West et retournons à l'âge de pierre, avant même l'introduction de la législation Swissness.»

Fabio Regazzi, président de l'usam, conseiller aux États et auteur de la motion, commente ainsi la réponse du Conseil fédéral: «En tant qu'entrepreneur, président de l'Union suisse des arts et métiers et représentant des PME suisses, je trouve cette décision tout à fait contestable. La Suisse tient-elle vraiment à se nuire à elle-même? Quoi qu'il en soit, nous continuerons à nous battre.»

Une nette majorité de la population rejette également ce changement de pratique. Selon une enquête représentative réalisée par Demoscope, plus de 80% des personnes interrogées souhaitent que la croix suisse reste exclusivement réservée aux produits fabriqués en Suisse. En outre, 60% d'entre elles estiment que la nouvelle pratique affaiblit leur confiance dans la signification de la croix suisse.

L'usam appelle désormais le Conseil national et le Conseil des États à corriger la position du Conseil fédéral et à adopter rapidement les deux motions. Elle poursuit parallèlement la mobilisation autour de sa pétition Swissness afin d'accroître la pression en faveur d'une protection forte et crédible de la marque Suisse.

Qui dit croix suisse dit production en Suisse!
La pétition peut être signée à l'adresse:

www.sgv-usam.ch/swissness_fr

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.